

Santé et prévention

Vos interlocuteurs santé

Sur le campus de Pessac, une infirmière vous accueille, gratuitement, tous les jours de 8h45 à 17h35 (sauf le mercredi après-midi) dans le respect du secret professionnel.

Elle vous écoute, vous conseille, vous informe et vous oriente selon vos besoins vers d'autres professionnels de santé. Elle assure aussi les soins courants relevant de son rôle propre et intervient pour les premiers gestes d'urgence. Elle organise, au sein de l'Université, en collaboration avec de nombreux partenaires, des actions collectives de prévention et de promotion de la santé sur des thèmes de santé publique.



Situé dans l'immeuble « l'Escabelle » à côté de l'arrêt de tram Doyen Brus [à proximité de l'Institut], l'Espace Santé Étudiants de l'université de Bordeaux est ouvert sans interruption de 9h00 à 19h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h00 à 17h00.

Une équipe pluridisciplinaire [médecins généralistes et spécialistes, infirmières, assistantes sociales, psychologue, diététicienne, etc.] est à votre disposition pour vous aider à résoudre toutes difficultés d'ordre médico-psychologiques, sociales ou personnelles. Le centre assure un certain nombre de prestations sans avance de frais, ou en 1/3 payant intégral [consultations médicales, soins infirmiers, etc.], et vous propose un accueil dans rendez-vous "santé qualité de vie étudiante" de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Service social

Difficulté psycho-sociale, familiale, financière ou administrative, etc. vous pouvez rencontrer une assistante sociale. Tenue au secret professionnel, elle accueille, écoute et aide à la recherche de solutions. Elle informe sur l'ensemble des dispositifs liés à la vie étudiante et assure si nécessaire le lien avec divers services compétents.

Elle assure des permanences sur RDV le lundi et le jeudi de 9h30 à 16h30 dans les locaux de l'université de Bordeaux | site de Pessac. Les RDV sont à prendre en ligne sur le site internet du Crous de Bordeaux rubrique Aides sociales # [Prendre RV](#)

De plus, l'assistante sociale tient une permanence téléphonique le mercredi matin de 9h30 à 12h00 au 05 56 33 92 56.